

SNUIPP-FSU

Les enseignants du premier degré du secteur de Romans en grève ce jeudi 12 décembre, appellent leurs collègues et tous les salariés du secteur à participer activement au

# temps fort de grève contre le projet de réforme des retraites

## Mardi 17 décembre 2019

AG à 9 heures maison des syndicats à Romans

Manifestation 14h à Valence - départ clinique Pasteur  
Guilherand-Granges

Pourquoi?

### **Age du départ en retraite à 64 ans sous peine de décote (ou malus)!**

Même si l'âge minimal de départ en retraite est conservé à 62 ans, l'instauration d'un « âge d'équilibre » à 64 ans pour les personnes nées à partir de 1965 impliquera un bonus/malus, c'est à dire une décote pour toute la durée de la retraite si le départ se fait avant 64 ans.

### **Solidarités inter-générationnelles ? Les plus jeunes vont raquer!**

Le Premier ministre a annoncé un décalage des générations touchées par la réforme qui ne s'appliquerait qu'à compter de la génération née en 1975. Il a annoncé également un décalage de la mise en place de la réforme, qui s'appliquerait dès 2022 pour les entrants sur le marché du travail (génération 2004).

Mais le bonus/malus s'appliquera tout de même dès 2027 à toutes les générations et donc incitera fortement à reculer l'âge de départ et à prendre sa retraite après 62 ans pour les salarié-es né-es à partir de 1965.

### **Comptes à l'équilibre ? Retraites réduites et départs reculés !**

La *trajectoire de retour à l'équilibre* financier du régime de retraites, dans la limite de 14 % du PIB annoncée, se fera forcément au détriment du montant des retraites, via une hausse du nombre des annuités requises pour partir avec une pension à taux plein ou encore via une mesure reculant "l'âge d'équilibre".

### **Minimum de pension inférieur au seuil de pauvreté !!!!**

Il serait fixé à 10000: soit 41€ sous le seuil de pauvreté pour les carrières pleines au SMIC. Les enseignant-es même s'ils et elles ne sont pas concerné-es actuellement pourraient se retrouver avec un montant de pension inférieur suite à une baisse liée à cette réforme et une carrière incomplète.

La paupérisation du monde enseignant est en marche !

### **Fin des 6 derniers mois (et des 25 meilleures années dans le privé)**

La base de calcul de la retraite va donc intégrer dorénavant les moins « bonnes » années, celles de chômage, de temps partiel, de disponibilité, de congés parentaux, de faibles salaires.. Cela aurait un effet ravageur en termes de baisse de pension notamment pour les enseignant-es qui ont une carrière ascendante et dont la retraite était calculée sur le dernier salaire. La prise en compte des indemnités actuelles (ISAE, primes REP, .. 8% en moyenne) ne permettrait pas de répondre à cette baisse de pension.

### **La valeur du point non garantie !**

La garantie d'indexer la valeur du point sur les salaires sera insuffisante car le gouvernement envisage toujours de plafonner le financement des retraites à 14% du PIB alors que le nombre de retraité-es va augmenter. Cette garantie est illusoire et masque donc une baisse moyenne des pensions à venir. Il existe aussi d'autres moyens pour baisser les pensions que la baisse du point: décalage de l'âge d'équilibre, modification du bonus/ malus, etc...

### **Des assurances pour les enseignants ?**

Pour les enseignant-es le premier ministre renvoie à des discussions sur les carrières et les métiers, ne levant le flou ni sur les compensations, ni sur la revalorisation. En outre, en évoquant le fait de repenser le métier, il confirme ainsi les propos du ministre de l'éducation nationale sur les contreparties inacceptables liées aux missions et au temps de travail.

Mais quelles seront ces contreparties? La fin du paritarisme déjà acté (cf. loi Dussopt) ? Formations obligatoires sur les congés ? Mobilité accrue des enseignants ? Primes au « mérite » sans augmentation du salaire de base ?..

Cela ne répond aucunement au besoin de revaloriser les salaires des enseignant-es qui doit se réaliser sans contrepartie.